



DÉCLARATION D'INDEMNITÉS DES CONSULTATIONS DOSSIERS POUR

N° TVA LU MENJE : LU11392404
Règlement grand-ducal du 9 septembre 2019

PROJETS INTÉGRÉS -

CCP DAP DT projet intégré intermédiaire projet intégré final rattrapage

Formation: [REDACTED]

Il est dû au / à la soussigné(e) [REDACTED]

profession: [REDACTED]

fonctionnaire / employé(e) d'Etat Lycée d'affectation: [REDACTED] fonctionnaire / employé(e) d'Etat en retraite tiers

demeurant à: [REDACTED]

Matricule: [REDACTED]

Code BIC: [REDACTED] IBAN: [REDACTED]

[REDACTED] la somme de

RÉUNIONS	
Date de la réunion de consultations:	
[REDACTED]	Forfait de base
Nombres de candidats ayant demandé une consultation	X
TOTAL GÉNÉRAL	

Réservé à l'administration		
La présente déclaration est certifiée sincère, véritable et non encore acquittée	le/la commissaire de l'équipe d'évaluation	Liquidé conformément à l'article 19 (2) de la loi du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat
[REDACTED], le [REDACTED]	[REDACTED], le [REDACTED]	Luxembourg, le [REDACTED]
(signature du déclarant)	(signature du / de la commissaire)	(signature) L'ordonnateur